

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Fiche Action

Grande sécheresse



- Météo France <https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Phase I : Mobilisation et Organisation

Tableau de mobilisation

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

Astreintes

Voirie :

Espaces verts :

Bât/chauffage :

Informatique :

Phase II : Les actions à mener

L'action communale en cas de Grande sécheresse Décider et Planifier

Définir les objectifs	Organiser l'action								
En cas de prévision du phénomène : AVERTIR	<p>Le Maire prend toutes les mesures réglementaires qui s'imposent pour avertir et protéger les populations concernées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser des consignes pour économiser l'eau <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Privilégier les douches ; <input type="checkbox"/> Installer des équipements sanitaires économes en eau ; <input type="checkbox"/> Faire fonctionner les appareils de lavage à plein ; <input type="checkbox"/> Réutiliser l'eau de pluie ; <input type="checkbox"/> Changement des pratiques d'irrigation ; <input type="checkbox"/> Entretien des réseaux et réparation des fuites ; <input type="checkbox"/> Collecte des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et terrains de sport. 								
En cas de péril imminent : <u>Déclenchement du PCS</u>	<p>Sur décision du Préfet, le PCS est déclenché ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le DOS informe la Préfecture que le PCS a bien été déclenché et que l'activation de la Cellule Communale de Crise est lancée 								
Mise en place de la Cellule Communale de Crise	<p><u>Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi. - Mise en place d'une main courante (modèle en annexe) <p><u>DOS et RAC</u></p> <p>Définir les cellules à mettre en place</p>								
Diffusion de consignes vers la population	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - réseaux sociaux, panneaux d'information, presse voir fiche alerte partie II) <p><u>Direction de la sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information par les EMA (public adress) - Avec renfort éventuel de la RCSC. <p><u>Diffusion des consignes Préfectorales</u></p> <p><i>Les niveaux de limitation par la <u>Direction de la Sécurité</u></i></p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Niveau 1</td> <td style="width: 25%;">Niveau 2</td> <td style="width: 25%;">Niveau 3</td> <td style="width: 25%;">Niveau 4</td> </tr> <tr> <td>Vigilance</td> <td>Alerte</td> <td>Crise</td> <td>Crise renforcée</td> </tr> </table> <p>Les mesures de limitation sont progressives et adaptées aux différents usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Usages domestiques : sensibilisation, puis limitation de plus en plus forte des prélèvements pour l'arrosage des pelouses, des espaces verts, le lavage des voitures, le remplissage des piscines jusqu'à l'interdiction totale de ce type d'utilisation (hors usage eau potable) ; • Agriculture : interdiction d'irriguer 1 jour par semaine, plusieurs jours par semaine ou à certaines heures jusqu'à l'interdiction totale de l'irrigation ; • Industrie : mesures spécifiques sur les unités les plus consommatrices pour imposer une réduction progressive d'activité, le 	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Vigilance	Alerte	Crise	Crise renforcée
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4						
Vigilance	Alerte	Crise	Crise renforcée						

	recyclage de certaines eaux de nettoyage, la modification de certains modes opératoires.
Évaluation des populations à risques	<p><u>Cellule soutien à la population</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préviens les acteurs reconnus (entreprises, agriculteurs, ...) pour leur rappeler les consignes préfectorales <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité et de secours contrôle l'application des mesures. <p><u>Cellule Technique</u> : Mets à disposition des moyens nécessaires</p>
Chapelle Ardente	<p><u>Cellule d'assistance à la population</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place si besoin d'une chapelle ardente : - Choisir le lieu le plus approprié en fonction du secteur et du nombre de victimes ; - Confier la mission par voie de réquisition à une(des) entreprise(s) de pompe funèbre. <p><u>Cellule sécurité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En relation avec les autres forces de sécurité, assurer le bon ordre
Maintenir l'information	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc... - Gestion des sollicitations médiatiques

Phase III : le retour à la normale

GESTION POST CRISE	
Définir les objectifs	Organiser l'action
Informers la population du retour à la normale	<p><u>Direction de la communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Via les réseaux sociaux, la presse, <p><u>Cellule sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - EMA, (RCSC si besoin) <p><u>Responsables des lieux de rassemblements</u> et d'hébergements d'urgence</p>
Soutien administratif aux sinistrés	<p><u>Cellule logistique</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un soutien juridique pour les personnes sinistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du sinistre, soutien administratif, (...))
Désactivation de la Cellule Communale de Crise	<p>Le <u>DOS décide de la désactivation de la CC.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il en informe la préfecture



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



SÉCHERESSE

AYONS LES BONS
RÉFLEXES POUR
ÉCONOMISER L'EAU

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser
couler l'eau



Utiliser les appareils
de **lavage à plein**



Limiter les arrosages
des jardins



Installer des équipements
économes en eau



INDUSTRIE

- **Recycler** certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**



COLLECTIVITÉS

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes d'eau** consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- **Distribuer des kits** hydro-économes dans les foyers



AGRICULTURE

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
- **Réduire l'irrigation** selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements